

Assas

Session : Septembre 2019

Année d'étude : Deuxième année de licence Droit

Discipline : ***Introduction au droit de la communication***
(Unité d'Enseignements Complémentaires 2)

Titulaire(s) du cours : Mme Agnès GRANCHET

Documents autorisés : Documents distribués en cours
(sans annotations manuscrites personnelles)
Dictionnaire de langue pour les étudiant(e)s non francophones

Les étudiant(e)s traiteront les trois questions suivantes, en prenant soin, pour chaque question, d'en recopier l'intitulé :

1^{ère} question (3 points)

Le régime juridique de la distribution de la presse.

2^{ème} question (3 points)

La protection des sources d'information des journalistes.

3^{ème} question (4 points)

La lutte contre le sexisme dans les médias.